



MANUFACTURIERS
& EXPORTATEURS
DU QUÉBEC

Plateforme électorale de Manufacturiers et Exportateurs du Québec:

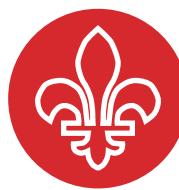
DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UN SECTEUR STRATÉGIQUE DE L'ÉCONOMIE



LE MANUFACTURIER: UN PILIER DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE



Plus de
497 000
emplois



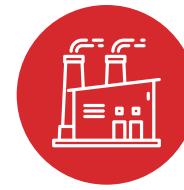
86,1 %
des exportations
québécoises



Ventes globales de
183,1 G\$
en 2021



Le secteur économique
le plus important
relativement à sa contribution
au PIB (12,6 %).



Plus de
13 600
entreprises manufacturières

PROPOSITIONS POUR ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA CROISSANCE DES MANUFACTURIERS



PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre frappe de plein fouet le secteur manufacturier pour lequel il y a plus de 31 000 postes vacants. Le bassin de travailleurs est actuellement insuffisant et il s'agit d'un frein important à la compétitivité de nos entreprises.

ÉTAT DE SITUATION

- Le Québec a laissé sur la table 18G\$ sur 2 ans en raison de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier.
- 70 % des entreprises disent refuser des contrats ou payer des pénalités de retards de production. Plusieurs doivent d'ailleurs ralentir leurs activités et certaines songent même à déménager leur entreprise.
- 2 entreprises sur 3 croient que le gouvernement du Québec pourrait en faire beaucoup plus pour régler le problème de pénurie de main-d'œuvre.
- 86 % des Québécois s'inquiètent des effets de cette pénurie sur la qualité, le prix et la disponibilité des biens et services qu'ils consomment.

RECOMMANDATIONS

Accroître le bassin de travailleurs

Actionner simultanément différents leviers pour atténuer les impacts liés à la pénurie de main-d'œuvre afin d'accroître le bassin de travailleurs, et ce, dans toutes les régions du Québec.

1. Mettre en place une voie d'accès prioritaire vers l'immigration permanente auprès de travailleurs déjà en emploi. Ceci favoriserait la régionalisation de l'immigration auprès de travailleurs déjà en emploi.
2. Réduire les délais de traitement pour accueillir des travailleurs étrangers temporaires et pour les demandes d'immigration permanente afin qu'ils soient semblables à ceux des autres provinces.
3. Mettre en place un incitatif financier de 10 000\$ par année non imposable par personne pour les immigrants arrivés depuis moins de cinq ans qui vont travailler en région afin d'encourager la régionalisation de l'immigration.
4. Augmenter les seuils d'immigration (à 90 000 personnes immigrantes par année pour 3 ans).
5. Mettre en place des mesures incitatives pour favoriser la construction de logements et l'ajout de places en garderies dans les régions, afin de permettre aux travailleurs de s'y établir et de favoriser une intégration régionale durable.
6. Offrir un soutien accru aux manufacturiers dans leurs efforts de formation, notamment en priorisant les entreprises manufacturières au sein des mesures et des programmes mis en place par le MTESS, et ce, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur, du virage technologique en cours et de l'importance des manufacturiers au sein de l'économie québécoise.
7. Déployer davantage d'initiatives visant à faire connaître le secteur et ses métiers auprès des jeunes. Cela passe, entre autres, par une sensibilisation accrue des conseillers d'orientation et une actualisation des outils de promotion.

PROPOSITIONS POUR ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA CROISSANCE DES MANUFACTURIERS



INNOVATION

Les manufacturiers du Québec compétitionnent avec des joueurs mondiaux. Afin de maintenir leur compétitivité, le gouvernement doit donc mettre en place un environnement d'affaires favorable à l'investissement et à l'innovation.

ÉTAT DE SITUATION

- Globalement, le Canada tire de l'arrière par rapport aux pays de l'OCDE concernant les investissements non résidentiels des entreprises.
- Le secteur manufacturier québécois accuse toujours un retard sur le plan de la productivité par rapport à la moyenne canadienne et par rapport à la moyenne canadienne et à l'Ontario, et ce, malgré une amélioration dans les dernières années.

RECOMMANDATIONS

Recherche et développement (R&D)

Favoriser l'innovation dans le manufacturier par la R&D.

8. Rehausser les taux des crédits d'impôt à la R&D de 30 % à 37,5 % et de 14 % à 17,5 % et arrimer le type des dépenses admissibles avec le gouvernement fédéral.

Automatisation et robotisation

Accélérer l'intégration de nouvelles technologies pour rendre les PME plus productives et offrir l'accompagnement et la formation en conséquence.

9. Offrir des contributions non remboursables pour l'achat d'équipements liés à la robotisation et l'automatisation des PME.



PROPOSITIONS POUR ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA CROISSANCE DES MANUFACTURIERS



CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ET INFLATION

Depuis plus de deux ans, les chaînes d'approvisionnement mondiales sont perturbées et causent un véritable casse-tête pour les manufacturiers. De plus, le taux d'inflation a continué de croître au Canada et au Québec. Cela a des impacts réels sur les manufacturiers.

ÉTAT DE SITUATION

- 90 % des manufacturiers québécois subissent des perturbations liées à leur chaîne d'approvisionnement, dont 60 % les qualifient de majeures ou de sévères.
- Les principaux obstacles dans la chaîne d'approvisionnement sont :
 - Les problèmes de production en raison de la pénurie de main-d'œuvre et de l'absentéisme (60 %).
 - La hausse des coûts de transport (46 %).
 - L'accès aux composants critiques provenant de fournisseurs étrangers (41 %).
- 80% des manufacturiers avec des problèmes de chaîne d'approvisionnement ont été contraints de retarder l'exécution des commandes des clients et d'augmenter les prix.

RECOMMANDATIONS

Infrastructures économiques essentielles

Améliorer la résilience et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement.

10. Protéger et investir dans les infrastructures économiques essentielles qui facilitent le commerce et le développement industriel et améliorer l'efficacité du secteur maritime, notamment par le déploiement d'un corridor économique intelligent.

Développement durable

Intégrer les facteurs ESG (environnement, société, gouvernance) pour créer de la valeur à long terme et favoriser la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

11. Sensibiliser et accompagner les entreprises, principalement les PME, à intégrer les facteurs liés au développement durable.

Contrats publics

Soutenir les entreprises d'ici dans les marchés publics.

12. Inclure dans les contrats publics une clause stipulant que les dépassements de coûts causés par l'inflation seront absorbés par le gouvernement.

Pour plus d'informations

Marie-Ève Labranche

514 570-5469

marie-eve.labranche@meq.ca

meq.ca